



Impayé loyer bail commercial

Par **nadine56**, le **06/12/2009** à **03:26**

Bonjour, j'aimerais savoir quelle procédure engager, car j'ai un locataire (une agence immobilière) qui occupe un local commercial et qui ne me règle plus son loyer depuis le mois de novembre sous le prétexte que l'environnement immobilier est actuellement difficile, ça n'est pas la première fois que cela se produit et depuis près d'un an les loyers sont systématiquement payés avec un mois de décalage.

Il s'agit d'un bail 3/6/9 ayant commencé en juillet 2007. Comment puis-je faire pour récupérer les loyers en retard et surtout obtenir leur paiement en début de mois comme indiqué dans le bail. Merci pour votre Réponse. Nadine.

Par **jeetendra**, le **06/12/2009** à **09:35**

Bonjour, le mieux dans votre cas c'est de prendre contact avec un huissier de justice pour l'impayé de loyer (bail commercial), courage à vous, bon dimanche.